

Conférence : « Contre la faim : soyons cohérents ! »

*Comment promouvoir des politiques européennes cohérentes
avec le développement
et respectueuses des droits de l'homme dans le pays du Sud.*

Organisée par le **CFSI**, en partenariat avec **l'Agence française de développement** (AFD) et les ONG polonaises PKE, PZS

Jeudi 4 octobre 2012

A l'AFD, 5 Rue Roland Barthes, 75012 PARIS

Programme provisoire, 14 septembre 2012

Près d'un milliard de personnes ont faim, dont une forte proportion de petits paysans. Assurer le droit à l'alimentation repose donc assurément sur une relance des agricultures familiales du Sud. Les stratégies adoptées par l'Union européenne et la France dans le cadre de leurs politiques de développement vont dans ce sens. Cependant, et malgré ses engagements de cohérence et de respect des droits de l'homme, l'Union peut adopter des politiques (PAC, agro-carburants, accords de partenariats économiques) qui ont pénalisé les agriculteurs du Sud ou suscitent des craintes légitimes.

Objectif de la conférence Quelles sont les obligations des Etats du Nord en matière d'impact de leurs politiques sur les droits humains dans les pays du Sud ? Quelles sont leurs obligations de cohérence ? Les approches par le respect des droits et la cohérence sont-elles convergentes ? Comment évaluer le respect de ces obligations ? Quels devraient être les mécanismes d'appréciation des plaintes du Sud à cet égard ? Tel est le débat que la conférence permettra d'ouvrir, à partir de la sécurité alimentaire, avec le concours de spécialistes de ces questions issus de la société civile européenne et africaine, d'institutions publiques et de la recherche.

8h30 : Accueil

9h00 : Ouverture :

M.Dov Zerah, Directeur Général de l'Agence Française de Développement.

M. Stéphane Hessel, Président d'honneur du CFSI, Ambassadeur de France, co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme

M. Pascal Canfin, Ministre délégué chargé du développement.

M. Pascal Erard, responsable plaidoyer du CFSI ; Présentation de la conférence.

Matin : Débats sur les enjeux et les engagements des Etats européens concernant la mise en cohérence de leurs politiques avec le développement et leurs obligations extraterritoriales à respecter les droits de l'homme dans les pays du Sud.

9h40 : Impact des politiques européennes dans les pays du Sud : quelles sont les obligations de l'UE et de la France ?

Obligations de mise en cohérence des politiques avec le développement et obligations extraterritoriales des Etats à respecter les droits de l'homme sont-elles interchangeables ?

- *Quelles sont les obligations extraterritoriales des Etats à respecter les droits de l'homme et comment sont-elles mises en oeuvre, à partir de l'exemple du droit à l'alimentation.* **M. Christophe Golay**, coordinateur du projet sur les DESC à l'Académie de droit international humanitaire et des droits humains (Genève), il a été conseiller du premier Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation de 2001 à 2008,
- *Quelles sont les obligations des membres de l'OCDE, et en particulier de l'Union européenne, à mettre en cohérence leurs politiques avec le développement ? Comment sont-elles mises en œuvre ?* **Mme Ebba Dohlman**, senior advisor chargée de la cohérence des politiques avec le développement, OCDE,
- *Un point de vue africain sur ces deux approches.* **M. Marou Amadou Bello**, FODA/DESC, Niger, membre de la coordination du Réseau africain pour le droit à l'alimentation (RAPDA),
- Discutant : **M. François Collart-Dutilleul**, Université de Nantes, directeur du programme LASCAUX Droit-aliments-terre.

Animation : **Philippe Meunier**, Directeur des Biens Publics Mondiaux, Direction Générale de la Mondialisation, Ministère des affaires étrangères

11h10 : Pause

11h30 : Quel est l'impact de la politique européenne en faveur des agrocarburants sur le développement et le droit à l'alimentation dans les pays du Sud ?

- *Quels sont les impacts de la politique européenne en faveur des agrocarburants au Kenya ?* **M. David Barissa Ringa**, ActionAid Kenya,
- *Quel est le rôle des agrocarburants dans les acquisitions de terres agricoles à grande échelle dans les pays du Sud ?* **M. Mathieu Boche**, CIRAD,
- *Quelle est l'approche française sur les agrocarburants et les Pays en développement ?* **Marie-Hélène Le HENAFF**, Service des Relations Internationales, Ministère de l'agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,.
- *Quels agro-carburants auraient une place dans le mix énergétique des pays en développement ? A quelles conditions ?* **Christian de Gromard**, AFD/Direction des Opérations/ Division Transports et Energie Durables

Animation : **Mme Anne-Françoise Taisne**, Déléguée générale adjointe du CFSI

13-14h30 : Déjeuner

Après-midi : Quelles initiatives concrètes ont été prises ou sont proposées pour veiller à la cohérence des politiques européennes avec le développement et à la mise en œuvre des obligations extraterritoriales européennes à respecter les droits de l'homme dans les pays du Sud

14h30-16h00 : Comment identifier et corriger les impacts négatifs des politiques européennes sur le développement et le droit à l'alimentation dans les pays du Sud ?

Etudes d'impact et système de plaintes : quelles sont les forces et les faiblesses des approches « droits de l'homme » et « développement » ?

- *Quelles leçons tirer des études d'impact des politiques européennes sur le développement ?*
Mme Zdenka Dobiasova, Chargée de mission, unité politique et cohérence, DG DEVCO, Commission européenne,
- *Quelles leçons tirer des études d'impact sur les droits de l'Homme ? L'exemple de l'étude de l'impact de l'accord de libre-échange Inde-Union Européenne sur le droit à l'alimentation.* **M. Armin Paasch**, Misereor, auteur de l'étude.
- *Vers un système de plaintes ? état des lieux et propositions,* **Blandine Bouniol**, CONCORD
- *Discutants :* **M. Marou Amadou Bello** (RAPDA, Niger) et **M. David Barissa Ringa** (ActionAid Kenya),

Animation : **M. François Zimeray**, Ambassadeur chargé des droits de l'Homme

16h00 : Synthèse et conclusion

M. Jean-Louis Vielajus, Délégué général du CFSI et **Mme Maria Staniszewska**, Présidente de PKE ;

Direction des Opérations de l'Agence Française de Développement

16h30 Fin de la conférence